

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue au sous-sol de l'Église St-Clément de Bishopton, situé au 73, rue Main à Dudswell, le 17 décembre 2018 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Sont présents :
Mme Mariane Paré, maire
M. Alain Dodier, conseiller
Mme Véronick Beaumont, conseillère
M. Michel Gagné, conseiller
Mme Marjolaine Larocque, conseillère
M. Réjean Cloutier, conseiller
Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du conseil par la présidente

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h00

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution no 2018-377**

Considérant que seuls les sujets et la période de questions doivent porter sur le budget et les immobilisations,

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLERE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Présentation du budget et des dépenses d'immobilisation pour l'année financière 2019
4. Période de questions pour le public relativement au budget 2019
5. Adoption du budget et des dépenses d'immobilisation pour l'année financière 2019
6. Clôture de la séance
7. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation du budget pour l'année financière 2019

Mme Mariane Paré, maire présente le budget pour l'année 2019.

4. Période de questions pour le public relativement au budget 2019

Madame Mariane Paré, maire, donne les directives relativement à la période de

questions.

Conformément au Règlement 2015-208.

La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom – lieu de résidence);
- s'adresser à la présidente de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Mme le maire mentionne que les questions doivent porter exclusivement sur le budget 2019 et/ou sur le programme triennal en immobilisation. Elle donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

- Il est suggéré de faire appel à une firme pour l'évaluation du projet de voirie
- On se questionne sur le projet de l'Église Anglicane
- Des questions ont été soulevées par rapport au montant pour les services en environnement

Environ 17 personnes sont présentes.

**5. Adoption du budget pour l'année financière 2019
Résolution no 2018-378**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VERONICK BEAUMONT, CONSEILLERE

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (POUR : 6 / CONTRE : 1)

QUE la Municipalité adopte le budget et les dépenses d'investissement pour l'exercice financier 2019 tel que présenté ci-dessous et qu'une copie desdites prévisions budgétaires soit acheminée à chaque adresse de la municipalité via le compte de taxes 2019 :

FONCTIONNEMENT

Revenus

Recettes – Taxes sur la valeur foncière	2 071 016.56 \$
Tarifification pour services municipaux	361 208.87 \$
Service de la dette (prolongement réseau d'égout)	4 144.32 \$
Réseau routier	356 881.00 \$
Hygiène du milieu	55 428.00 \$
Services rendus aux organismes municipaux	106 450.00 \$
Imposition de droits	62 800.00 \$
Intérêts	19 000.00 \$

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

Autres revenus	8 250,00 \$
Grand total des revenus :	3 045 178.75 \$

Dépenses

Administration générale	730 414.80 \$
Sécurité publique	439 149.97 \$
Transport - Voirie municipale	756 631.99 \$
Hygiène du milieu	465 511.33 \$
Santé et Bien-être	3 000.00 \$
Aménagement, urbanisme & développement	167 994.60 \$
Loisirs et culture	352 910.00 \$
Frais de financement	45 064.61 \$

Total des dépenses de fonctionnement	2 960 678.26 \$
---	------------------------

IMMOBILISATION

Affectation des surplus, réserves et subventions pour financer les dépenses en immobilisation :

Affectation du surplus non affecté	150 000.00 \$
Affectation du surplus affecté	283 535.00 \$
Affectation du fonds de roulement	0.00 \$
Subvention TECQ	760 000,00 \$
Subvention environnement (bacs)	31 500.00 \$
Subvention FDT	90 000.00 \$
Subvention - récréatif	31 000,00 \$
Taxes foncières	84 500.49 \$

Total des affectations	1 430 535.00 \$
-------------------------------	------------------------

Investissements en immobilisation

Administration générale (stationnement de l'hôtel de ville)	70 000.00 \$
Sécurité publique (caserne du secteur Marbleton)	20 000.00 \$
Transport (Rechargement, ponceau et programme TECH)	1 040 000.00 \$
Hygiène du milieu	0.00 \$
Aménagement & développement (phase 2 bacs bruns)	42 000.00 \$
Loisirs et culture (Accès à l'eau et l'Église anglicane)	258 535.00 \$

Total des immobilisations	1 430 535.00 \$
----------------------------------	------------------------

EXCÉDENT PRÉVU : 0\$

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Paré, maire déclare la séance close.

7. Levée de la réunion

Madame Isabelle Bibeau, conseillère propose la levée de la séance à 19h37.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière